

Compte rendu

Commission thématique du 19 janvier 2024

Doullens CCTNP

Membres présents :

Monsieur Henri DEJONGHE : Président de CLE

Monsieur Jean-Michel MAGNIER : Président de la commission thématique Communication

Monsieur Christophe HEMAR : Comité régional de canoë kayak des Hauts de France

Monsieur Charles DEBRUYNE : CCI Littoral Hauts de France

Madame Cassandre WAYMEL : Animatrice du SAGE Authie

Membres excusés :

Monsieur Thierry POILLET : CA2BM

Monsieur René DEGUILLAGE : UFC « Que choisir »

Monsieur Edouard COACHE : Association « Moulins au fil de nos cours d'eau »

Monsieur Jean-Paul LEROY : GDEAM-62

Ordre du jour :

1. Introduction
 - a. Avancement du SAGE
 - b. Présentation de la démarche d'évaluation environnementale
2. Présentation des dispositions et de leur analyse environnementale
3. Calendrier

Pièce jointe au compte rendu :

- Présentation Power-Point

Relevé de décision en italique.

Ouverture de la réunion, M. DEJONGHE remercie les participants de leur présence et présente l'ordre du jour.

1) Introduction

Diapos 3 à 7

Présentation de l'état d'avancement du SAGE.

Diapos 8 à 16

Présentation de la démarche d'évaluation environnementale.

2) Présentation des dispositions et de leur analyse environnementale.

Diapos 16 à 26

Disposition 48 :

L'objectif de l'enjeu 4 est de faire en sorte que le territoire s'approprie le SAGE. La pédagogie est importante pour que les gens comprennent de quoi il s'agit. Agir seulement auprès des enfants n'est pas suffisant.

Modifier la formulation car la CLE n'a pas de moyens. « La CLE, en association avec sa structure porteuse et les acteurs du territoire, » dans la seconde partie de la disposition.

Disposition 49 :

C'est bien la CLE qui met les éléments à disposition et pas le SAGE.

Peut-être qu'il y aura plus de visibilité de la CLE et du SAGE lorsque les CC prendront la compétence eau.

Disposition 50 :

RAS

Disposition 51 :

Changer la formulation : « *Les collectivités associent* » et passer la disposition en recommandation.

Disposition 52 :

RAS

Disposition 53 :

RAS

L'ordre du jour étant épuisé, M. DEJONGHE remercie les membres de la commission et clôture la séance.